



Études thématiques

N° 343/ Septembre 2021

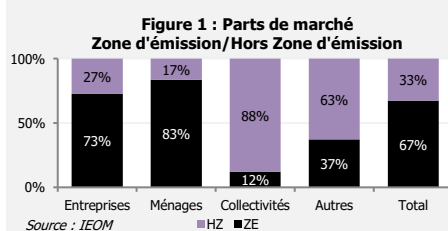
PERFORMANCE DES BANQUES CALÉDONIENNES - 2020

UNE ACTIVITÉ ET DES PERFORMANCES IMPACTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

En 2020, l'activité bancaire du territoire est restée relativement dynamique, mais influencée par la crise sanitaire ainsi que par le contexte d'incertitude institutionnelle et de tensions sociales. En mettant en œuvre les prêts garantis par l'État (PGE, cf. encadré n°4) et les reports d'échéances, le système bancaire a participé aux mesures de soutien à l'économie¹. Ces mesures ont permis dans une large mesure d'éviter des tensions trop importantes de trésorerie des entreprises ; elles ont ainsi eu pour effet de soutenir l'activité de crédit et de contenir l'augmentation de la sinistralité. En parallèle, en lien avec le confinement interne, puis externe, l'activité bancaire enregistre une croissance particulièrement soutenue des dépôts à vue des entreprises et des ménages². Globalement sur l'ensemble de la place bancaire (cf. encadré 1), les encours bruts totaux de crédits à l'économie calédonienne atteignent 1 326 milliards XPF (132 % du PIB) et affichent une progression plus soutenue qu'en 2019 : +5,2 % (après +3,8 % un an auparavant). Ce regain de croissance est tiré par les octrois de PGE (22,3 mds XPF) et par l'octroi du prêt de l'AFD (28,6 mds XPF) à la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du financement des mesures de soutien liées à la crise sanitaire.

Le total du bilan agrégé des quatre banques locales FBF (BCI, BNC, SGCB, BNPPNC) continue de progresser (1 039 mds XPF en 2020, soit 100 % du PIB) mais leur performance financière se dégrade tendanciellement ces dernières années (érosion de la marge d'intermédiation et difficulté à faire progresser le PNB) tout en restant positive. Cette robustesse des banques calédoniennes constitue un facteur de résilience fort pour l'économie du territoire. En 2020, les résultats des banques FBF de la place calédonienne sont cependant mitigés : la détente des taux d'intérêt pratiqués (cf. encadré n°2), couplée au recul significatif des opérations de change lié à la fermeture des frontières induit une baisse du produit net bancaire cumulé des quatre banques de la place (- 2,4 %), bien qu'ils tirent parti de la politique monétaire accommodante de l'IEOM avec de nouveaux dispositifs de lignes de crédits, amplifiés en montant (x10) et en durée, pour injecter toute la liquidité requise par cette crise et cela à des taux plus faibles (cf. encadré n°3). Simultanément, le résultat d'exploitation baisse de 15,5 % sous l'effet de la diminution du PNB et de la hausse du coût du risque. Pour autant, le résultat net consolidé parvient à progresser (+3,7 %) pour s'établir à 6,4 milliards XPF, aidé par un effet de correction de l'impôt sur les bénéfices.

ENCADRÉ N°1 : CARACTÉRISTIQUES DE LA PLACE BANCAIRE CALÉDONIENNE



La place bancaire calédonienne compte 9 établissements de crédit implantés localement (4 banques, 4 sociétés de financement et 1 établissement de crédit spécialisé). En outre, l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) interviennent sur le territoire.

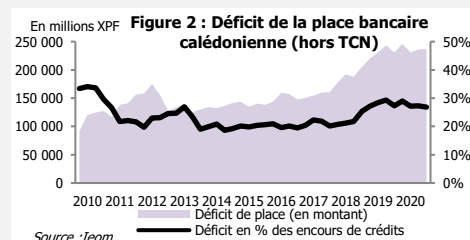
83 % des financements des ménages et 73 % de ceux des entreprises sont satisfaits par les établissements de crédit locaux, alors que les collectivités locales se financent à 88 % « hors zone », auprès de la CDC et de l'AFD. Au total, la part de marché des établissements de crédits installés localement en termes d'encours de crédits sains s'établit ainsi à 67 % en 2020, une part en baisse sur les 20 dernières années (77 % en 2001) qui tient dans une large mesure à

l'importance et à la durée des concours aux segments du logement social et à l'habitat des particuliers de certains établissements situés hors de la zone d'émission. Les concours octroyés localement se répartissent à 44 % en faveur des entreprises, 52 % des ménages, le reste se répartissant entre les collectivités locales et la catégorie « Autres ».

De manière structurelle, les dépôts collectés par les établissements locaux ne couvrent pas la production de crédits créant un **déficit de liquidité** chronique de la place bancaire calédonienne. Il s'établit à 236,9 mds XPF en 2020, soit 27 % des encours de crédits, après avoir été relativement stable autour de 20 % de 2013 à 2018.

La **bancarisation** et même la financiarisation de l'économie se développent au regard de la croissance des crédits, du nombre de comptes ou encore de la monétique. Ainsi, l'équipement bancaire des calédoniens se rapproche progressivement du niveau moyen constaté dans les DOM et l'Hexagone.

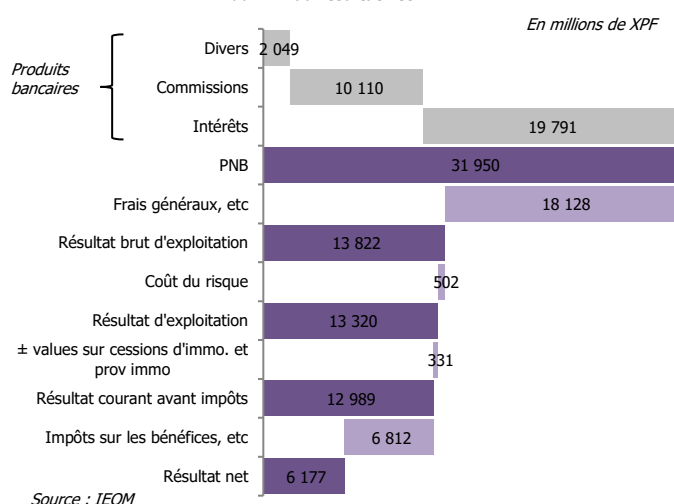
N.B. Les analyses de résultats des banques qui suivent dans cette note sont basées sur un échantillon de banques commerciales installées localement déclarant un compte de résultat complet au format SURFI et faisant partie de la Fédération Bancaire Française (FBF) : BCI, BNC, BNPPNC, SGCB.



¹ Parmi d'autres mesures : chômage partiel, report de cotisations, report d'échéances, fonds de solidarité.

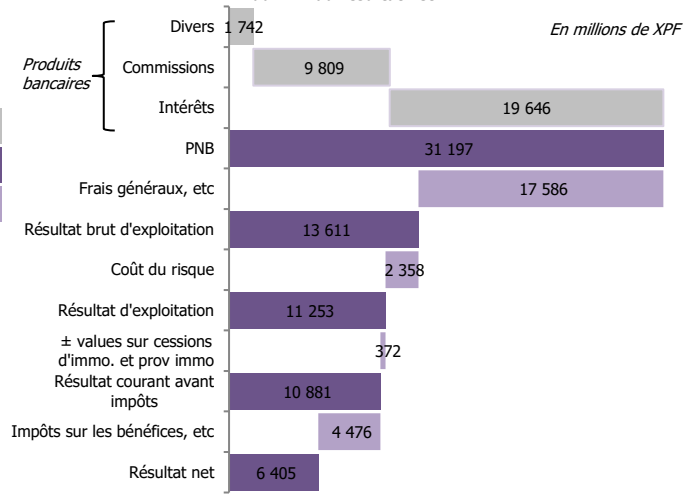
² Cf. notes « Impact de la crise sur l'épargne et l'endettement des ménages et des entreprises ».

Figure 3: Compte de résultat des banques FBF locales en 2019 du PNB au résultat net



Source : IEOM

Compte de résultat des banques FBF locales en 2020 du PNB au résultat net



Source : IEOM

Baisse du PNB, en raison de la contraction des commissions nettes et intérêts nets

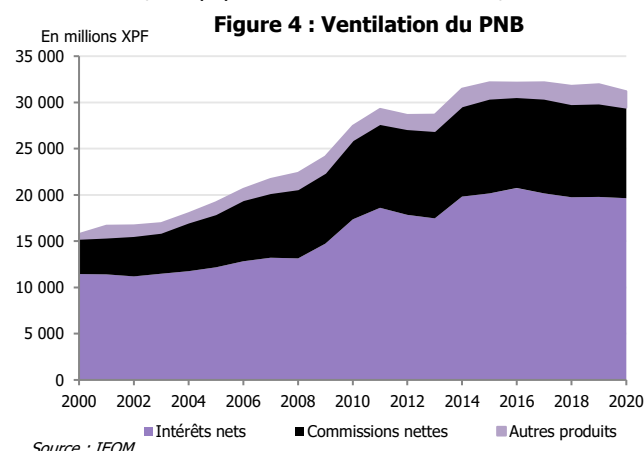
Les **intérêts nets** (solde entre les intérêts perçus par les banques et les intérêts versés) représentent 63 % du PNB des banques FBF. Après deux années de baisse, ils s'étaient stabilisés en 2019. Ils retrouvent une orientation baissière en 2020 (-0,7 %), les produits sur intérêts (-0,8 milliard XPF) baissant plus fortement que les charges (-0,7 milliard XPF). Le repli des intérêts reçus est à relier à un effet prix, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas et à l'octroi massif de PGE (cf. encadré 4) à un taux préférentiel (inférieur à ceux des crédits de trésorerie, d'équipement et des découverts, cf. encadré n°2).

Segmentation du produit net bancaire par nature d'opérations

Millions XPF	2019	2020	Variation 2020/2019
Produits			
Intérêts P*	24 467	23 647	-3,3%
Commissions	12 584	12 268	-2,5%
Divers	2 984	4 056	35,9%
Total des produits	40 035	39 971	-0,2%
Charges			
Intérêts C	4 676	4 001	-14,4%
Commissions	2 475	2 459	-0,6%
Divers	1 499	2 947	96,6%
Total des charges	8 649	9 408	8,8%
Soldes			
Intérêts	19 791	19 646	-0,7%
Commissions	10 110	9 809	-3,0%
Divers	1 485	1 109	-25,3%
Total exploitation bancaire	31 385	30 564	-2,6%
PNB	31 950	31 197	-2,4%
dont intérêts*	62%	63%	1,0 pt
dont commissions	32%	31%	-0,2 pt

* hors intérêts sur créances douteuses

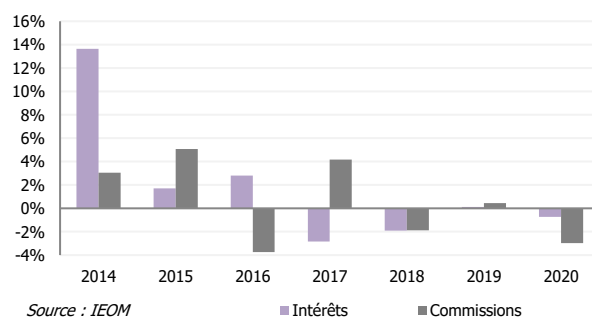
Source : IEOM



Ce recul du solde des intérêts nets (-0,7 %) et de la catégorie « autres » (-25,3 %), entraîne la baisse du PNB et au final du résultat d'exploitation bancaire (-2,6 %).

Les **commissions** génèrent 31 % du PNB des banques en 2020. La poursuite des négociations tarifaires³ et la contraction des opérations de change, les entrées de touristes et les déplacements à l'étranger des calédoniens étant très restreints, ont pour conséquence une baisse des commissions reçues (-2,5 %, après -0,2 % en 2019). Dans le même temps, les commissions versées se contractent plus modestement (-0,6 %), entraînant une contraction du solde de -3,0 %.

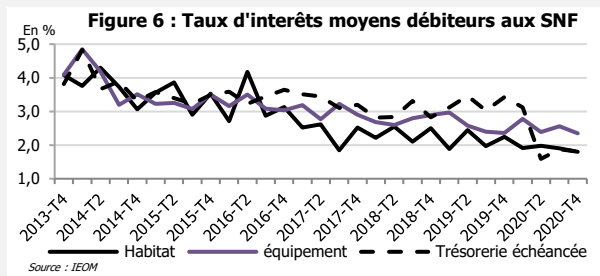
Figure 5 : Soldes intérêts et commissions (en glissement annuel)



3 Cf. Observatoire des tarifs bancaires et p 166-167 du rapport économique 2020.

ENCADRÉ N°2 : LE COÛT DU CRÉDIT AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Les taux moyens des crédits consentis aux sociétés non financières s'inscrivent à nouveau en baisse en 2020. Ceux des crédits d'équipement et des crédits immobilier atteignent de nouveaux points bas historiques, à respectivement 2,48 % et 2,01 % (soit -4 pb et -15 pb). Celui des crédits de trésorerie échéancés baisse sensiblement (1,89 %, -133 pb), en lien avec les prêts garantis par l'État (PGE), qui sont accordés à un taux de 0,75 %. Le taux moyen des découverts enregistre également une forte baisse (-64 pb). Depuis 2014, les 3 principaux taux moyens débiteurs aux SNF enregistrent une baisse significative, de l'ordre de 201 pb.

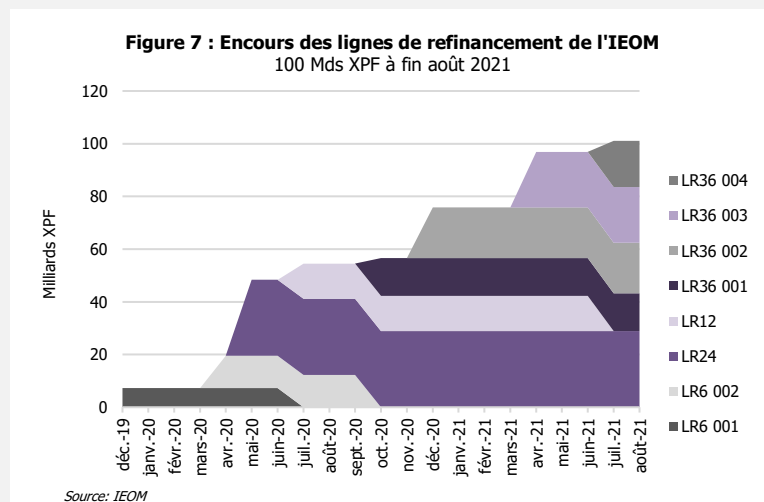


Baisse du coût des opérations interbancaires en lien avec une politique monétaire accommodante

En réponse à la crise sanitaire et dans le cadre de la modernisation de sa politique monétaire, l'IEOM a mis en place des mesures fortes d'accompagnement du système bancaire (cf. Encadré n°3). Depuis le début de l'année 2020, plusieurs lignes de crédit sont venues soutenir la liquidité bancaire pour un montant total de refinancement de 150 milliards XPF en août 2021 pour la zone monétaire Pacifique (dont 70 % en Nouvelle-Calédonie, cf. Figure 6). Ces nouveaux instruments marquent un changement de dimension par rapport à la politique traditionnelle menée jusqu'alors, centrée sur le réescompte pour une quinzaine de milliards XPF. Ces lignes de refinancement (LR) basées sur des durées longues avec des taux bas (cf. Encadré n°3) visent à créer les conditions favorables au bon fonctionnement du système bancaire et par conséquent au financement global de l'économie, particulièrement important lors de la crise sanitaire. En 2020, le coût en intérêt des opérations interbancaires se replie une nouvelle fois de 16,3 % (septième année consécutive). Cette baisse permet de compenser en partie le recul des gains issus des intérêts nets des opérations avec la clientèle, et in fine d'atténuer la contraction du solde des intérêts nets (-0,7 %). Cette dernière baisse s'explique par un recul plus prononcé des produits (-819 millions XPF) que des charges d'intérêt (-675 millions XPF).

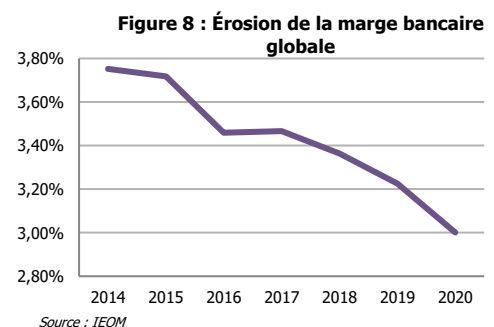
ENCADRÉ N°3 : LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE L'IEOM CHANGE DE DIMENSION EN 2020

Le Conseil de surveillance de l'IEOM de décembre 2019 a décidé de mettre en place des lignes de refinancement afin d'apporter de la liquidité centrale aux banques de la zone franc Pacifique. Après une 1^{ère} ligne de refinancement lancée le 30 décembre 2019 (pour un montant de 25 milliards XPF sur 6 mois), afin de répondre aux besoins spécifiques générés par la crise COVID, d'autres lignes de refinancement se sont succédées sur des durées de 6, 12, 24 et 36 mois et des taux compris entre +0,20 % et -0,30 % (avec un mécanisme incitatif pour la ligne de 24 mois de 50 milliards XPF). En août 2021, l'IEOM refinance les banques de la zone XPF à hauteur de 150 Mds XPF dont plus de 100 Mds profitent aux banques de Nouvelle-Calédonie. L'encours a ainsi été multiplié par plus de 10. Résolument accommodante, la politique monétaire de l'IEOM s'est accompagnée d'un maintien des taux directeurs à des niveaux historiquement bas et un élargissement de l'éligibilité au réescompte qui bénéficie ainsi à un plus grand nombre d'entreprises (fin août 2021 plus de 2 600 entreprises de Nouvelle-Calédonie étaient éligibles). Ces mesures visent à soutenir la production de crédit, à encourager l'investissement des entreprises et des ménages et à inciter les établissements de crédit à financer le développement économique des territoires de la zone d'intervention de l'IEOM.



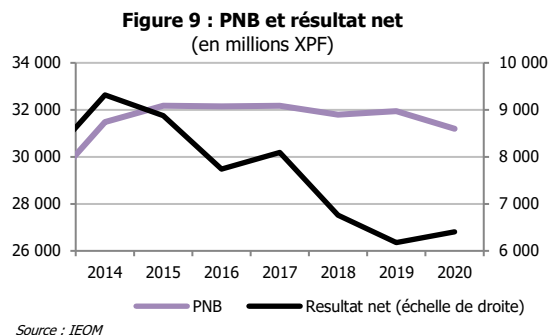
Poursuite de l'érosion de la marge bancaire globale

Depuis plusieurs années, la **marge bancaire globale** (qui rapporte le PNB au total bilan) s'érode progressivement. En 2020, elle se contracte de 0,22 point de pourcentage, (après -0,14 point en 2019). La marge sur les opérations avec la clientèle recule également, pour la sixième année consécutive (-0,14 point), le repli du coût moyen des ressources à la clientèle (-0,09 point) ne permettant pas de compenser la baisse du rendement moyen des crédits à la clientèle (-0,27 point). Enfin, la baisse du coût moyen des emprunts interbancaires s'est poursuivie (-0,11 point après -0,40 point en 2019). Il s'établit à 0,60 % en 2020. Il convient de noter que ce coût n'a cessé de baisser ces dernières années, en lien notamment avec le niveau historiquement faible des taux sur le marché interbancaire (en 2015, il s'élevait encore à 5,40 %).



Un résultat d'exploitation en baisse

Le **résultat d'exploitation** s'obtient à partir du PNB en déduisant les charges générales de fonctionnement⁴ et le coût du risque (cf. Glossaire en annexe). Il représente donc la marge dégagée sur l'ensemble des activités bancaires, après prise en compte des frais de structure et de l'effort net de provisionnement (dotations moins les reprises) au titre des risques encourus. À 11 milliards XPF en 2020, le résultat d'exploitation s'inscrit en repli de 15,5 % sur l'année (après une hausse de 10,6 % en 2019), soit un de ses plus faibles niveaux de ces dernières années. Sa contraction plus prononcée que celle du PNB, provient de la hausse du coût du risque (après une forte chute en 2019). Pour leur part, les frais généraux se stabilisent (- 0,2 %), permettant la maîtrise du coefficient d'exploitation (56,4 % en 2020).

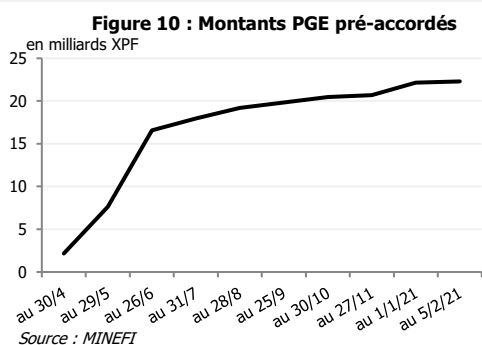


Une hausse technique du résultat net en 2020

Le **résultat net consolidé** parvient toutefois à progresser légèrement (+3,7 %) pour s'établir à 6,4 milliards XPF, grâce à la forte baisse de l'impôt sur les bénéfices (-37,8 %), après une année 2019 atypique. Globalement, le résultat des banques décline progressivement même si elles restent largement profitables : le résultat net baisse de 5,7 % en moyenne par an de 2015 à 2020, alors qu'il progressait de presque 10 % en moyenne par an jusqu'en 2010 (grâce à un contexte favorable) et avait atteint un pic à 9,3 milliards XPF en 2014.

ENCADRÉ N°4 : LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT EN OUTRE-MER

Afin de faire face au choc économique lié au coronavirus, le président de la République a annoncé, le 16 mars 2020, la mise en place d'un dispositif de garantie de l'État (de 70 % à 90 %) pour des prêts accordés par les banques en vue de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise sanitaire. Ces prêts sont accordés à un taux de 0,75 %.



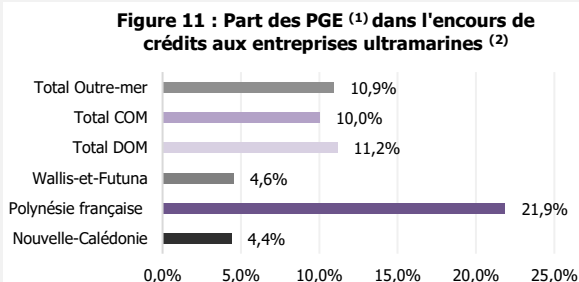
Ce dispositif exceptionnel, était ouvert jusqu'au 30 juin 2021 à toutes les entités juridiques exerçant une activité économique. Il a été reconduit depuis jusqu'au 31 décembre. Seules certaines SCI, les établissements de crédit et les sociétés de financement ne sont pas éligibles. Le montant du prêt garanti par l'État (PGE) peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou celles créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Le différé initialement prévu pour la 1^{ère} année a été prolongé d'une année supplémentaire sur demande. 2 à 4 mois avant la date anniversaire du PGE, le chef d'entreprise peut décider de rembourser immédiatement son prêt, de l'amortir sur 1 à 5 ans supplémentaires, ou de combiner les deux.

Ce dispositif de prêts garantis a connu un vif succès auprès des entreprises ultramarines : au total, en 2020, plus de 18 000 entreprises ont

sollicité un PGE pour un montant total de 3,4 milliards d'euros. Ce nombre de bénéficiaires ultramarins représente presque 3 % du nombre total de bénéficiaires de PGE, pour un montant s'établissant à 2,7 % de l'encours total des PGE (sachant que le PIB ultramarin représente 2,5 % du PIB de la France entière).

À fin décembre, l'encours total de PGE pré-accordés sur l'année en Nouvelle-Calédonie s'établit à 22,2 milliards XPF (soit plus de la moitié de la production totale de crédits de trésorerie), contre 52,3 milliards XPF en Polynésie française. En revanche, le nombre de bénéficiaires est plus élevé en Nouvelle-Calédonie qu'en Polynésie française (1 295 contre 864). Le montant moyen est par conséquent nettement plus élevé en Polynésie française, ce qui tient à la taille des entreprises bénéficiaires, notamment dans le secteur de l'hôtellerie.

Le poids des PGE dans le total des crédits consentis aux entreprises ultramarines corrobore l'attrait pour ce mécanisme de soutien en Outre-mer : il est de 10,9 % au total dans l'Outre-mer, et de 4,4 % en Nouvelle-Calédonie (près de 30 % de l'encours des crédits de trésorerie en Nouvelle-Calédonie).



⁽¹⁾ Données PGE au 31 décembre 2020.

⁽²⁾ Données SURFI provisoires de l'arrêté du 30 septembre 2020.

**La Guadeloupe comprend les données de St-Barthélemy et St-Martin.

Source : MINEFI, données au 31 décembre 2020.

⁴ Les charges générales de fonctionnement comprennent les frais généraux (frais de personnel, impôts et taxes et services extérieurs), les dotations nettes aux amortissements, les dotations nettes aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles, la quote-part des frais de siège social, la quote-part des opérations non bancaires faites en commun desquels sont déduits les charges refacturées.

Des indicateurs de rentabilité et de productivité contrastés

Ratios de rentabilité

En %	2014	2019	2020	2020 / 2019
Coefficient net d'exploitation (1)	49,1%	56,7%	56,4%	-0,3 pt
Coefficient de rendement (2)	1,1%	0,6%	0,6%	-
Coefficient de rentabilité (3)	14,1%	8,0%	7,8%	-0,2 pt
Taux de marge nette (4)	29,6%	19,3%	20,5%	1,2 pt

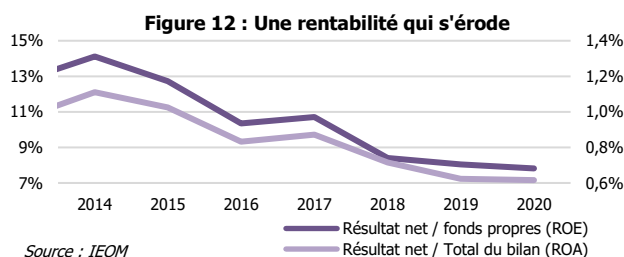
(1) Frais de fonctionnement / PNB

(2) Résultat net / Total du bilan

Source : IEOM

(3) Résultat net / fonds propres

(4) Résultat net / PNB



En 2020, l'augmentation dans les mêmes proportions du résultat net et du total de bilan et des fonds propres entraîne une stabilité du coefficient de rendement et de rentabilité, qui ont toutefois été divisés par 2 depuis 2014 (cf. figure 9). Dans le même temps, la hausse du résultat net alors que le PNB diminue se traduit par une hausse du taux de marge nette en 2020 (+1,2 point), qui reste malgré tout 9 points plus faible qu'en 2014. De son côté, grâce à une légère baisse des frais de fonctionnement (-0,2 %), le coefficient d'exploitation se stabilise autour de 56 %, après plusieurs années dégradation. Si ces ratios ont tendance à se dégrader tendanciellement ces dernières années, le taux de marge nette et les rendements des actifs (ROA) et des fonds propres (ROE) restent relativement élevés, et comparables aux performances des banques des autres places d'outre-mer et de la France.

Concernant les ratios de productivité, la légère hausse des effectifs (+0,7 %) provoque une nouvelle baisse du ratio de PNB sur effectif (-3,0%), mais celui de l'encours de crédit par agent continue de progresser.

Ratios de productivité

Millions XPF	2014	2019	2020	2020 / 2019
Produit net bancaire / Effectifs	27,1	26,6	25,8	-3,0%
Frais généraux / Effectifs	13,0	14,0	13,9	-0,8%
Concours à la clientèle / Effectifs	570,9	664,7	689,2	3,7%
Dépôts à la clientèle / Effectifs	506,2	568,1	558,0	-1,8%

Source : IEOM

Un changement de modèle induit par l'érosion de la rentabilité, la diversification des ressources financières et la digitalisation

La baisse tendancielle de la rentabilité des banques les incite à faire évoluer leur modèle. Ces dernières années, afin de contrer les évolutions défavorables qui pèsent sur leur PNB (taux et tarifs) et par extension sur leur résultat et leur rentabilité, la plupart des banques ont cherché à octroyer une plus grande quantité de crédits. Cette stratégie impliquant une politique commerciale volontariste, montre ses limites dans un contexte de maturité de certains marchés (immobilier notamment) et de taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. Ainsi, les banques cherchent à présent de **nouveaux gisements de croissance** tels que le crédit à la consommation encore peu développé sur le territoire, de même que l'assurance et les produits / services connexes.

Elles jouent également la carte de **l'insertion régionale** en visant à mutualiser leurs coûts avec d'autres banques de la zone monétaire franc Pacifique, en réalisant ainsi des économies d'échelle et en se positionnant sur certains marchés de la zone Pacifique. Concernant leur refinancement⁵, en plus de la recherche de ressources financières sur la place bancaire polynésienne excédentaire, elles mobilisent d'autres types de ressources comme les titres de créances négociables (TCN) ou encore l'épargne de la clientèle non résidente.

Enfin, elles cherchent à moderniser leur offre de services et à suivre les évolutions de la profession, notamment en matière de **digitalisation** des services, des moyens de paiement et de connaissance de leur clientèle, ce qui occasionne des coûts informatiques plus importants.

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements)/PNB

Coût du risque : dotations aux provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) + reprises sur provisions - pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses. Le coût du risque désigne l'effort net de provisionnement (dotations moins les reprises) fait au titre des risques de crédit, des risques pays et des risques divers

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires - intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation/les encours

Marge nette : résultat net/PNB

Marge sur les opérations avec la clientèle : rendement moyen des emplois clientèle - coût moyen des ressources clientèles

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours/encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB - frais généraux - dotations aux amortissements - dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Résultat net : produits de l'exercice - charges de l'exercice

⁵ En plus du recours aux ressources de l'IEOM qui passe d'environ 2 % à 9 % du total de bilan des banques FBF, grâce à la mise en place des nouveaux instruments de politique monétaire, notamment des lignes de refinancement (cf. Encadré n°3).

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Y. CARON – Responsable de la rédaction : M. ARDOINO
Rédaction : D. CHATELAIN – M. ARDOINO – Éditeur: IEOM